Mercredi 4 avril 1979 — No 1 065

BP 61. 75861 Paris cedex 18 CCP 30 226 72 D La Source 1,70 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Pour le droit de manifester

C'EST à une demi-heure de débrayage que les directions syndicales de la CGT, la CFDT et la FEN appellent ce mardi, en fin de matinée, pour défendre le droit de manifestation.

De manifestation, il n'y en aura qu'à Clermont-Ferrand, sans doute parce que Giscard est du coin...

Voilà qui est bien peu pour défendre un droit qui a coûté tant de sang au peuple travailleur, un droit conquis de haute lutte sur le pavé des villes, sur le pavé de Paris, sous le feu des troupes de répression du capital.

Voilà qui est bien peu au moment où la justice du même capital condamne à de lourdes peines de prison plusieurs dizaines de personnes (parmi lesquelles des syndicalistes) raflées dans cette manifestation du 23, ou avant même la manifestation. Elles risquent d'être condamnées pour avoir été simplement porteurs, par exemple, de banderoles au manche trop solide au goût des flics !

Et certains de ces condamnés le sont sur accusation de flics en civil dont de nombreux témoignages et de preuves confirment que plusieurs ont été parmi les plus acharnés casseurs ! Et cela se passe au tribunal de Paris, en ce qu'on appelle « flagrant délit ».

Oui, dans ces conditions, une demi-heure de débrayage avec une manifestation à Clermont-Ferrand, c'est bien peu. C'est une attaque fort grave que porte aujourd'hui contre les travailleurs le gouvernement Giscard-Barre à la tête de l'État capitaliste, cet État des monopoles, des forces d'argent qui domment le pays, cet instrument de l'oppression par la classe bourgeoise de la classe ouvrière et de tous les travailleurs. Une attaque portée par une classe, ennemi irréductible de la classe ouvrière, et non par quelque pouvoir personnel d'un homme — Giscard — qui n'en est que le plus haut commis.

C'est bien peu enfin au moment où des milliers de sidérurgistes défendent pied à pied leur emploi, où leur lutte suscite la solidarité la plus large, et où il s'agit pour le patronat et son gouvernement de briser et étouffer justement cette lutte : où il s'agit en fait pour le patronat de s'attaquer au droit de grève !

Contre les attaques patronales qui visent le droit de manifestation, qui visent le droit de grève ;

Autour des sidérurgistes en lutte contre les licenciements ;

Unité de toute la classe ouvrière, unité et solidarité de tous les travailleurs !

Gilles CARPENTIER

Verdict intolérable contre des manifestants du 23 mars

De 8 mois à 3 ans de prison, dont une partie ferme (3 mois minimum), tel est le verdict contre de simples manifestants du 23 mars.
Les témoignages fantaisistes des policiers déguisés ont seuls été retenus par le tribunal

La manifestation du 23 mars à Paris
Pour y avoir participé, des travailleurs écopent de prison ferme. Manifester est pourtant un droit démocratique inscrit dans la Constitution.
(Photo HR)

Voir page 3

Beguin fraichement accueilli au Caire

C'EST dans un climat plutôt froid que le sioniste Begin est arrivé lundi au Caire pour une visite de deux jours. Cette visite en Egypte, c'est à sa demande qu'elle s'effectue. Manifestement l'idée n'a pas soulevé beaucoup d'enthousiasme au Caire. En guise de réponse, le ministre égyptien des Affaires étrangères a par exemple répondu : « *Que cela ne présentait pas d'inconvénient* ». Aucune décoration particulière n'est visible au Caire et les journaux ne consacrent qu'une faible place à l'arrivée en Egypte de Begin. Celui-ci n'a de plus, contrairement à sa demande, pas reçu l'autorisation de s'adresser au parlement égyptien et une seule rencontre avec le président Sadate est prévue.

Si Begin comptait utiliser ce voyage pour rehausser son prestige vis-à-vis de son opposition intérieure, c'est loupé. Il est clair que si l'on ne lui a pas interdit de se rendre au Caire, on lui aura pour le moins montré qu'il était indésirable.

Pour l'arrivée de Begin au Caire, tous les ambassadeurs des pays arabes avaient quitté l'Egypte pour ne pas s'y trouver en même temps que lui. Cette mesure faisait d'ailleurs partie des décisions prises au sommet arabe de Bagdad qui s'est clos le samedi 31.

Tous les pays arabes à l'exception de l'Oman, du Soudan et bien sûr de l'Egypte s'étaient réunis dans la capitale irakienne, pour envisager les mesures à prendre vis-à-vis de l'Egypte après la signature de l'accord avec Israël.

Malgré le refus de prendre les mesures qu'elle avait demandé contre les Etats-Unis, l'OLP a estimé que cette conférence de Bagdad représentait « *une victoire pour la nation arabe* ».

Les décisions prises reprennent dans leur ensemble, celles qui avaient été prévues l'an dernier lors d'une précédente conférence pour le cas où l'accord serait signé.

Les mesures sont essentiellement de deux types :

— Des mesures diplomatiques que l'on pourrait qualifier de « symboliques », c'est la décision de rappel des ambassadeurs, celle-ci est déjà effective, la *recommandation* de rupture des liens diplomatiques dans un délai d'un mois, la suspension de l'appartenance de l'Egypte à la Ligue arabe et le transfert du siège de celle-ci au Caire à Tunis.

— Des mesures économiques, d'autre part, et celles-ci sont beaucoup moins symboliques puisqu'elles prévoient la cessation de toute aide économique, financière et technique des pays arabes vers l'Egypte. Si elle est effectivement appliquée, l'Egypte se verrait ainsi privée des quatre milliards de dollars annuels que lui offrait l'Arabie saoudite ainsi que de la fourniture du matériel militaire. Ce pourrait être un coup très dur pour une économie égyptienne déjà vacillante du fait d'effort de guerre.

Il est cependant encore trop tôt pour savoir dans quelle mesure ces sanctions seront intégralement appliquées. Bien des pays arabes sont en effet conscients qu'une amplification de la situation économique catastrophique dans laquelle se trouve l'Egypte ne pourrait que diminuer ses possibilités de résistance aux pressions impérialistes.

Serge FOREST

USINOR-DUNKERQUE

A quelques jours du 6 avril

Grève au quartier Abrames

La direction prononce le lock-out du train à bandes

Voir page 3

TRIBUNE LIBRE

FR3

la parole au Parti Communiste Révolutionnaire marxiste-léniniste

mercredi 4 avril à 18 h 55

CAMBODGE

Rétrospective de 3 mois d'occupation vietnamienne

IL y a trois mois, les dirigeants vietnamiens, après un an de provocations armées, lançaient une attaque d'envergure contre le Cambodge. Devant la puissance de feu énorme mise en branle contre son pays, le gouvernement cambodgien préférait gagner le maquis d'où il lançait un appel général à la résistance contre l'occupant vietnamien.

Voici un premier retour en arrière sur le déroulement de « l'offensive-éclair » vietnamienne et un aperçu des difficultés déjà nombreuses auxquelles elle se heurte.

Quand ils ont déclenché l'offensive générale du 25 décembre, les dirigeants vietnamiens avaient tiré la leçon de leur précédent échec du dernier trimestre 1977. Ils entendaient mener une guerre-éclair, selon la tactique hitlérienne et soviétique (en 1968, la Tchécoslovaquie fut occupée en six heures).

Pour prendre le Kampuchea en tenailles, ils avaient concentré des moyens énormes : deux divisions sont descendues du Laos pendant que quatre groupes de trois divisions, dont une de blindés et une d'artillerie, passaient en quatre endroits la frontière Vietnam-Kampuchea du nord-est à l'extrémité sud. Ces 120 000 hommes étaient équipés de moyens motorisés modernes et ont utilisé notamment des transports amphibies pour remonter les cours d'eau vers Phnom-Penh.

Par contre, les effectifs totaux de l'Armée révolutionnaire du Kampuchea (ARK) n'atteignent pas 100 000 hommes (le Kampuchea est six fois moins peuplé que le Vietnam) ; l'ARK ne dispose pas de blindés, ni d'avions de chasse et de bombardement (1).

Pendant dix jours, l'ARK est cependant parvenue à contenir l'ennemi dans les régions frontières malgré les terribles bombardements en tapis le long des axes d'invasion, effectués notamment par des avions-cargos géants « Hercule ».

Au début janvier, le gouvernement du Kampuchea, soucieux de protéger les forces de l'ARK, décida de passer à une seconde phase de la guerre, la guerre populaire prolongée. Le 7, il laissait donc entrer les troupes d'invasion dans la capitale (qui n'est qu'à une soixantaine de kilomètres de la frontière) et dans certains chefs-lieux de province. L'ennemi était entré dans le piège. Le 8, une contre-attaque généralisée commençait.

La guerre populaire se développe

Pour contrôler l'ensemble du pays, l'ennemi allait disperser ses forces. Du 7 au 22 janvier, il allait perdre 1 000 hommes, 130 chars et 200 camions ; dans la deuxième semaine de février, 2 600 hommes. Les petites unités ennemies, de l'ordre de quelques dizaines d'hommes allaient être rapidement anéanties par l'ARK et les forces populaires chargées de protéger la production. L'ennemi a donc été contraint de regrouper ses forces, particulièrement dans les chefs-lieux. Cependant, la résistance est en mesure à présent d'anéantir l'ennemi par bataillons entiers et donc de prendre des chefs-lieux comme Kompong-Speu, importante position entre la capitale et Kompong-Som, seul grand port en eau profonde du pays.

L'ennemi ne peut guère sortir des villes. A Battambang, centre d'un grenier à riz, il reçoit ses vivres par parachutage. De plus, des unités spéciales de la résistance mènent des opérations dans les villes. De nombreux Soviétiques et Cubains ont ainsi été tués lors d'une attaque-éclair à l'aéroport de Phnom Penh. Les invités étrangers dans la capitale se gardent bien d'y coucher et reprennent l'avion après quelques heures de visite. Il est vrai que l'ARK tient des positions à dix kilomètres au nord-ouest de Phnom Penh.

A présent, les régions à l'ouest du Mékong sont entièrement contrôlées par la résistance, à l'exception de quelques villes. De même pour la région du Nord-Est, frontalière du Vietnam. Les patriotes sont en mesure de communiquer à travers tout le pays et de transporter partout armement et ravitaillement. Ils ont acquis l'initiative et maîtrisent le développement de la guerre.

1975 : Les patriotes cambodgiens luttent contre l'impérialisme américain. Aujourd'hui c'est à nouveau une guerre de résistance populaire qu'ils mènent contre l'envahisseur vietnamien.

Plus facile qu'il y a 9 ans

Les patriotes estiment qu'à l'heure actuelle, la guerre contre les forces soviéto-vietnamiennes est plus facile que celle qu'ils ont menée contre les forces américano-fantoches. Cela peut surprendre, dans la mesure où Lon Nol disposait environ de 110 000 hommes alors que les effectifs vietnamiens dépassent aujourd'hui 180 000 hommes, sans compter les civils amenés là pour coloniser le pays. Cela tient à plusieurs facteurs.

Au Kampuchea, le peuple et le parti ont acquis une grande expérience pendant la guerre de libération. Dès la Libération, le peuple et le gouvernement du Kampuchea se sont préparés à l'offensive soviéto-vietnamienne, y compris sur le plan international.

Par ailleurs, Lon Nol disposait de certains appuis parmi les notables réactionnaires, ce qui lui permettait de contrôler une partie de la population. En revanche, les Vietnamiens, qui prétendaient être accueillis en libérateurs, ont fait l'unanimité contre eux et ne contrôlent que moins de 10 000 Khmers.

Sur le terrain, le moral des troupes ennemies est très bas : elles ne se sentent en sécurité nulle part.

De plus, elles connaissent de grosses difficultés logistiques. Des blindés sont cloués sur place, faute de carburant. Malgré le soutien soviétique, le Vietnam ne parvient pas à renouveler rapidement le matériel détruit ou saisi par les patriotes.

Le Vietnam en difficulté

Non seulement le Vietnam est engagé sur trois fronts (Kampuchea, Laos, Chine), mais encore il doit combattre sur « le front intérieur ». En effet, l'importante minorité khmère, les Khmers Krom, qui comptent quatre millions d'hommes, victimes de l'oppression nationale, a commencé la lutte armée. Victimes de la même oppression, les minorités des hauts plateaux regroupées au sein du FULRO ont repris les armes.

Par ailleurs, les débris des armées de Thieu qui ont pris le maquis continuent leurs opérations de brigandage, peu honorables, mais qui contribuent à causer des difficultés au Vietnam. Enfin, les sectes Hoa-hao et Caodaïstes sont aussi entrées dans l'oppsition armée.

Partout les jeunes, garçons et filles, essayent d'échapper à l'enrôlement forcé. Derniers exemples : le 10 mars, trente jeunes qui s'étaient enfuis en bateau sont arrivés en Thaïlande ; le 19, 54 autres les ont suivis.

Sur le plan international

Le Vietnam n'a jamais été si isolé. Sur 151 pays représentés à l'ONU, seule une dizaine de pays soumis à l'URSS ont pris position en sa faveur. Tous les pays de la région, y compris l'Inde, l'Australie et la République démocratique de Corée, ont demandé fermement le retrait des troupes étrangères du Cambodge.

Plusieurs pays occidentaux, comme la Grande-Bretagne, ont mis fin à leur aide au Vietnam.

Au Conseil de sécurité de l'ONU, l'URSS a dû faire usage, par trois fois, de son droit de veto pour éviter l'adoption à une écrasante majorité d'une résolution exigeant le retrait des troupes étrangères du Kampuchea.

Enfin, les fantoches du FUNSK mis en place par le Vietnam n'ont pu usurper la place du gouvernement légitime du Kampuchea dans aucune des instances et organisations internationales.

(1) Le Vietnam dispose en revanche d'au moins 1 500 chars moyens et légers, 1 200 automitrailleuses, 1 300 avions et hélicoptères.

* Les intertitres sont de la rédaction.

17 villageois vietnamiens tués par les forces de sécurité

D'APRES le journal *Le Monde*, deux paysans vietnamiens ont accusé les forces de sécurité de Hanoï d'avoir massacré 17 villageois près Laocai. Laocai est l'un des chefs-lieux de province, près de la frontière chinoise, qui avait été pris par les troupes chinoises avant leur retrait en territoire chinois.

Deux hypothèses expliquent ce massacre : soit faire croire que c'est l'œuvre de l'armée chinoise, accusée ensuite d'avoir commis des « atrocités » ; soit se venger de la population locale vietnamienne qui a accepté le riz et les services rendus par les soldats chinois.

Ce cas de massacre commis par les soldats ou agents vietnamiens n'est pas le premier. On sait aussi que plusieurs journalistes occidentaux à qui les autorités vietnamiennes présentaient les « preuves des atrocités » commises par la Chine, avaient mis en doute ces « preuves » qui avaient une allure bizarre de mise en scène : décors de ruines encore fumantes, alors que ça faisait plus de trois jours que les soldats chinois s'étaient retirés...

TCHECOSLOVAQUIE

VENDREDI dernier, treize personnes dont onze signataires de la Charte 77 ont été interpellées à l'occasion d'une exposition d'un artiste dissident. Par ailleurs, les dirigeants de ce mouvement ont fait savoir que Jaroslav Sabata, ancien porte-parole de la Charte, condamné en octobre dernier, était dans un état de santé très préoccupant. Handicapé physique à 50 %, Jaroslav Sabata n'est pas en mesure d'assurer les travaux pénibles qu'on l'oblige à effectuer.

ARGENTINE

LES 4 500 travailleurs ont obtenu, à la suite de la grève qu'ils ont entamé le 16 mars, une augmentation de salaire de 15 %, l'intégration de la prime à la production dans le salaire de base et maintien de cette prime en cas de maladie prolongée et d'accident de travail.

Le référendum en Iran

VENDREDI et samedi avait lieu le référendum en Iran. Son libellé : « *Etes-vous pour la République islamique ou pour la monarchie* » laissait, c'est le moins qu'on puisse dire, peu de champ libre aux électeurs. Bulletins de vote tranparents laissant voir le choix opté par l'électeur, absence d'isoloir et de liste électorale limitant la fraude, bref, le système mis en place à la hâte n'était pas des plus démocratiques. Cependant, c'était pour les Iraniens une grande première, cela faisait bien longtemps qu'ils n'avaient été amenés à voter. Les résultats définitifs ne seront connus que dans une quinzaine de jours, mais l'issue du scrutin ne fait aucun doute.

Selon les premières estimations, 97 % des électeurs se seraient prononcés en faveur de la République islamique. C'est pourquoi Khomeiny a proclamé la République islamique avant même le résultat définitif.

Pourtant, tout ne s'est passé pour le mieux pour le gouvernement. En effet, les populations du Kurdistan et du Turkmenistan l'ont, en majorité, boycotté. A divers endroits de ces provinces des incidents se sont produits. Les plus graves ont eu lieu à Gonbad-e-Kavous, au Turkmenistan, où de violents affrontements se poursuivent.

Malgré la minceur des accusations

Lourdes peines de prison contre 7 manifestants du 23 mars

SEPT manifestants arrêtés au soir du 23 mars ont été jugés lundi et condamnés lourdement. Ils écopent de trois ans à huit mois de prison dont la moitié avec sursis. Et ce n'était pas des manifestants organisés qui ont comparu devant la 23e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Ils manifestaient comme des dizaines de milliers de personnes ce jour-là ou bien ils se sont trouvés sur les lieux d'affrontements. Ce que le procureur leur reproche, c'est d'avoir lancé des pierres ou d'autres objets sur les policiers. Mais ce que le tribunal oublie, c'est que la police a provoqué, a agressé les manifestants et suscité la colère de nombre d'entre eux.

Après les condamnations, les avocats ont qualifié le jugement de *« scandaleux et révoltant »*. Scandaleux et révoltant sont bien les termes qu'il faut employer. Les inculpés ont été condamnés sur les seuls témoignages contradictoires de policiers en civil, déguisés pour l'occasion du 23 mars en jeunes aux cheveux longs. Ces policiers mouchards ont affirmé avoir, par exemple, vu l'un des inculpés jeter sur des policiers des grilles protégeant des arbres, rue Lafayette. Or, rue Lafayette, il n'y a pas d'arbres. On reproche à l'un des accusés, Philippe Duval, d'avoir lancé de la main droite un cocktail molotov sur des policiers. Or, ce jeune est gaucher. Le geste qu'on lui reproche est peu vraisemblable.

Les policiers mouchards n'étaient pas même d'accord entre eux sur certains faits. Les professeurs, parents et amis des accusés sont venus prouver qu'ils ne sont pas de ceux qui cassent les vitrines. Les avocats n'ont eu aucune peine à prouver la minceur des faits fondant l'accusation. Malgré cela, le président du tribunal a déclaré qu'il était *« obligé de croire la version des policiers »*. Oui, une justice scandaleuse et révoltante a été rendue lundi à la 23e chambre correctionnelle de Paris.

Mardi, huit autres accusés vont devoir passer devant le même tribunal.

H. M.

Voir aussi page 4

Samedi à Paris

Un meeting de soutien à la lutte du peuple palestinien

PLUS d'un millier de personnes se sont pressées samedi soir à la Mutualité (à Paris), répondant à l'appel de l'Union générale des Etudiants palestiniens (GUPS). C'était à la fois la commémoration du troisième anniversaire de la journée de la Terre et de la bataille de Karameh.

La GUPS a d'entrée rappelé ces faits, qui sont des événements de haute portée dans la lutte du peuple palestinien pour retrouver sa patrie et sa terre. Et dans ce sens, l'OLP et les différents orateurs qui ont pris la parole ont fermement dénoncé l'accord Béguin-Sadate-Carter qui précisément fait fi des droits du peuple palestinien.

Dans son intervention, le professeur Larivière (secrétaire général de l'Association médicale franco-palestinienne) a notamment stigmatisé la complaisance du pouvoir vis-à-vis de la propagande sioniste largement facilitée par les mass-médias, alors qu'au contraire, les amis français du peuple palestinien n'ont jamais la parole.

De très nombreux messages de soutien ont été mentionnés, tels celui du Front populaire de libération de l'Erythrée, du comité de coordination des foyers Sonacotra, du bureau politique du PCML, etc.

Malte évacue une base militaire anglaise

Au même moment, le Vietnam en accorde à Moscou

PETITE île située en plein milieu de la Méditerranée, au sud de la Sicile, Malte est un pays indépendant depuis 1964. Ancienne colonie britannique, elle conservait jusqu'à samedi dernier une base militaire anglaise qui vient d'être évacuée. Le gouvernement travailliste de Malte, dirigé par le premier ministre Dom Mintoff, a célébré le retrait de cette base avec tous les fastes d'une véritable deuxième indépendance. Il est vrai que Malte, membre du mouvement des pays non-alignés, respecte ainsi l'un des points fondamentaux de ce mouvement : ne pas accorder de base militaire étrangère sur son territoire.

Malte est aussi célèbre auprès des pays du tiers monde, en particulier africains, pour avoir plusieurs fois pris position *« pour une Méditerranée aux peuples méditerranéens »* et pour le retrait des flottes militaires des grandes puissances hors de la région.

Au moment même ou le Vietnma accorde des facilités d'ancrage aux bateaux de guerre russes dans la base de Cam Ranh, foulant ainsi aux pieds l'un des principes fondamentaux du non-alignement, la décision de Malte prend certainement figure d'exemple auprès des pays qui se veulent indépendante des grandes puissances et de leurs blocs militaires.

C.L.

USINOR-DUNKERQUE

A quelques jours du 6 avril

Grève au quartier Abrames

La direction prononce le lock-out du train à bandes

LES mouvements de grève se développent actuellement à Usinor-Dunkerque. A quelques jours du 6 avril, date à laquelle doit être faite la « synthèse » des discussions, bassin par bassin, au niveau du groupe Usinor. Dans l'unité où Usinor compte concentrer la production et, en particulier, éponger celle de Denain menacée de fermeture, de tels mouvements vont tout à fait dans le sens de la solidarité nécessaire entre sidérurgistes sous le coup des licenciements et ceux des usines où les barons de l'acier comptent réaliser à l'avenir tous leurs profits. Le 6 avril doit enfin – et pour la première fois – rassembler des sidérurgistes de tout le groupe, dont Longwy et Denain, à l'occasion de la synthèse dont il est clair qu'il ne faut rien attendre de plus que des discussions préliminaires, c'est-à-dire rien sur les licenciements.

L'initiative du 6 s'annonce donc plutôt dans des conditions favorables pour que la bataille générale des sidérurgistes pour l'emploi passe à un niveau supérieur. On ne peut que souhaiter que le 6 en soit, en effet, l'occasion.

De notre correspondant du Nord.

C'est à une heure du matin, mercredi dernier, à Usinor-Dunkerque, qu'une équipe du parc Abraham (service du train à bandes) a débrayé sur le tas. Rapidement le mouvement allait s'étendre aux autres équipes touchant 120 travailleurs et paralyser toute une partie du train à bandes.

Les travailleurs demandent le passage à une classification supérieure, ce qui équivaudrait à 5 % du salaire, de 3 000 à 3 200 F. Jeudi matin, les grévistes ont voulu pénétrer dans les grands bureaux où se tenait une réunion du comité d'entreprises pour s'expliquer avec la direction, mais celle-ci fit bloquer les portes.

L'après-midi, la direction commençait à ressentir les premier effets de la grève qui bloque toute une partie de la production d'un secteur névralgique de l'entreprise.

Les hauts fourneaux 1 et 2 ont été mis à l'arrêt. Pour tenter de briser le mouvement, pour éviter qu'il ne fasse tâche d'huile la direction a prononcé le lock-out, dès jeudi à 22 h 30 des 600 sidérurgistes du train à bande. La manœuvre est évidente : isoler les grévistes des autres travailleurs pour les réduire au silence plus vite.

Face à cette mesure, la solidarité de l'ensemble des sidérurgistes de l'entreprise s'avérait nécessaire. N'était-il pas urgent et vital, en effet, de lancer un appel à la grève générale dans l'usine sur des revendications communes ?

Mais ce même jeudi, à 15 h, dans une conférence de presse, la CGT appelait à reprendre le travail dès 17 h *« compte-tenu des menaces de lock-out »* (rappelons que le lock-out ne sera prononcé qu'à 22 h 30). Cette reprise devait se faire pour une durée de 4 heures ce qui n'a pas empêché *Liberté* de raconter le lendemain : *« La direction menaçant de lock-out, les travailleurs ont repris le travail »*. Mais dans la nuit le mouvement était relancé par les travailleurs bien décidés à ne pas capituler devant les menaces de la direction.

Les mesures de lock-out étaient étendues le vendredi 30 mars à 6 h 30 et 8 h 30 aux hauts fourneaux 1 et 2. Mais cette mesure était suspendue à 13 h en raison de l'opposition des travailleurs.

De fait, la direction d'Usinor est actuellement en mauvaise posture. En décidant de fermer Denain, elle a reporté tous ses espoirs de maintenir ses profits sur l'unité de Dunkerque. Aussi a-t-elle beaucoup à craindre d'une lutte massive et générale dans cette entreprise. Cette crainte explique pour une part la décision du patron de Dunkerque de laisser à feu les hauts-fourneaux.

Le vendredi soir les grévistes décidaient de reconduire la lutte. La rencontre avec la direction du samedi matin n'a rien donné et la grève se poursuit. La CGT a demandé que se tienne d'urgence pour le lundi 2 avril après la réunion du comté d'entreprise, une réunion entre les délégués CGT, les délégués des grévistes et la direction. Mais l'important reste *d'élargir le mouvement au plus vite*, de lancer la mobilisation dans toute l'usine sur les revendications en suspens : pour la cinquième équipe, contre le passage aux 2X8.

L'heure est à l'action, il faut battre le fer tant qu'il est chaud !

Rémi DAINVILLE

Communiqué commun PCR(ml) - PCML

LE gouvernement Giscard-Barre vient de profiter des incidents survenus suite aux provocations policières lors de la marche du 23 mars, pour donner à ses préfets des consignes particulièrement inquiétantes : il s'agit ni plus ni moins que d'interdire les manifestations dans les villes *« Lorsque celles-ci ne présenteront pas d'absolues garanties de sécurité »*.

Ces déclarations de Giscard sont dans la ligne des atteintes aux libertés individuelles et syndicales pour droit de grève qui se sont multipliées depuis plusieurs années : elles constituent une nouvelle menace contre les droits démocratiques.

Elles interviennent à un moment où face à la politique antipopulaire du pouvoir, à la hausse des prix et aux licenciements massifs, les travailleurs et particulièrement les sidérurgistes en Lorraine et dans le Nord, ont entrepris la lutte fermement pour la défense de leur emploi et leurs conditions de vie : c'est donc avant tout contre la résistance des travailleurs que ces menaces sont dirigées.

Le PCML et le PCR (ml) dénoncent avec la plus grande vigueur ces déclarations et les mesures concrètes qui vont inévitablement les suivre. Ils réaffirment leur soutien aux formes de luttes déterminées engagées par les travailleurs et leur volonté de défendre pas à pas les libertés démocratiques qui constituent un acquis précieux de la classe ouvrière.

Paris, le 2 avril 1979.
PCR(ml) - PCML.

Gizona ihizian ipar Euskadi

Chasse à l'homme en Pays basque Nord

Correspondant Biarritz

LA France viole la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948, notamment les articles 9 et 14. La France procède à des séquestrations et des détentions abusives. La France viole la Convention de Genève (qu'elle a signée). La France procède à des remises arbitraires de réfugiés basques aux autorités espagnoles. La France refuse de rendre cette affaire publique et procède à la collaboration, de classe bourgeoise à classe bourgeoise.

30 janvier 1979 : sept réfugiés, arrêtés par la police française, ont été remis entre les mains de la police espagnole pour être incarcérés à la prison de la Soria en dehors du territoire d'Euskadi-Sud afin de les isoler du soutien que peut leur apporter le peuple. Surveillés par des militaires, ils ont subi des tortures pour les faire passer aux aveux afin de permettre à la police espagnole d'arrêter des Basques du Sud, et, il va sans dire, remettre les noms des réfugiés en Euskadi-Nord afin que la police française puisse procéder de même.

DES DEMANDES D'EXTRADITION

Dix-sept autres réfugiés ont été assignés à résidence à Valensole, dans la Haute-Provence, sous prétexte que ceux-ci pourraient perturber les dernières élections qui devaient avoir lieu en Espagne.

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques avait annoncé cette mesure comme provisoire disant que ces derniers pourraient revenir dès les élections passées.

Le préfet annonce à ce moment-là que ceux-ci ont trois jours pour quitter les neuf départements allant de la frontière à la Gironde comprise.

Sur ces 17 réfugiés, deux sont incarcérés à la prison de Marseille et le gouvernement espagnol réclame leur extradition. C'est ce mercredi qu'une décision doit être prise à leur égard.

Deux demandes d'extraditions supplémentaires viennent d'être lancées par le gouvernement espagnol contre deux autres réfugiés en Euskadi-Nord, Angel Maria Callaraga Mendizabal et José Ignacio Gabilondo Agoté. Quatre autres réfugiés sont incarcérés à la prison de Bayonne et risquent à tout moment d'être remis aux autorités espagnoles.

Depuis bientôt trois mois, c'est à une véritable chasse à l'homme que se livrent les autorités françaises contre les réfugiés. Les contrôles d'identité se produisent tous les jours dans le Pays Basque-Nord et très souvent des barrages de police sont dressés sur les routes. Les perquisitions se multiplient les unes après les autres et les arrestations arbitraires sans mandat de perquisition ni mandat d'amener ont lieu sommairement avec l'appui silencieux de certains notables locaux.

L'administration refuse de renouveler les cartes de séjour aux réfugiés vivant et travaillant depuis plusieurs années en Euskadi-Nord. Elle désire les mettre dans la position de l'illégalité afin de pouvoir saisir ses proies et mieux justifier ses actions. Une fois arrêtés, ils sont d'abord incarcérés puis expulsés du territoire français, si ce n'est remis à la police espagnole.

Cette répression des autorités française contre ces réfugiés n'a qu'un but : supprimer tous les réfugiés d'Euskadi-Nord et même du territoire français. Une centaine de réfugiés sont menacés en permanence et ce climat d'angoisse et de terreur auquel se livre la police française oblige ceux-ci à se terrer, à se barricader de peur d'être expulsés. Rares sont ceux qui osent encore sortir le jour. Les hommes et les femmes sont dans une situation indigne d'un pays qui se dit démocratique.

Les partis politiques, PS, MRG, PSU, PC, PCML, les syndicats CFDT, FEN, la Ligue des droits de l'homme, le MRAP, les groupes Abertzale EHAS, JASAR, MAT, IZAN, EZKER BERRI, le Collectif des femmes d'Euskadi, demandent que face à cette répression la solidarité populaire nécessaire se fasse pour faire reculer le pouvoir et demandent à ce que le statut des réfugiés soit respecté ainsi que la libération de tous les réfugiés politiques.

AIX-EN-PROVENCE
Procès des Basques.
Mercredi 4 avril à 14 heures. Tous devant le palais de justice.

Empêcher tous ensemble que le verrou de la sidérurgie saute !

« LA question de l'emploi, du travail, c'est le problème numéro un de la classe ouvrière » disait une directive de notre Parti en décembre dernier. C'est pourquoi le bureau politique lançait l'ensemble du Parti dans la bataille : *« Du travail pour tous ! Denain, Dunkerque, Longwy, solidarité ! »*. Trois mois après, le temps fort de cette campagne va être la préparation et le déroulement des trois journées de solidarité que le PCML organise dans le Nord et en Lorraine les 29-30 avril et 13 mai.

Nous en avons publié la plate-forme dans le numéro de notre journal d'hier et nous lançons à nouveau un appel aujourd'hui à tous nos correspondants et lecteurs pour qu'ils nous envoient témoignages et réactions sur cette initiative.

Une initiative dont il ne faut pas sous-estimer l'importance.

En effet, il ne faut pas perdre de vue que la classe ouvrière et tous les travailleurs de France se trouvent confrontés à une attaque coordonnée des capitalistes. Si l'application du vaste plan de restructuration a été retardée presque deux ans, à cause des élections municipales et législatives, il est prévu de longue date.

C'est pour réagir devant l'hémorragie des profits, et la baisse de la croissance qui ont jeté plus d'un million de travailleurs sur le pavé entre 1976 et 1978, que les capitalistes ont mis sur pied un vaste plan de *« redéploiement »* de l'économie française. L'objet en est simple : restructurer tous les secteurs les uns après les autres pour les rendre plus compétitifs. Cet assainissement passe par le licenciement de milliers de travailleurs.

Aujourd'hui, ce sont les sidérurgistes qui sont visés : ils ne seront pas les seuls. On peut déjà voir où le capital va frapper ensuite : des documents patronaux confidentiels font état de restructuration prochaine, dès que le calme sera revenu dans l'Est et le Nord, à Caen et à Lyon, aux usines Berliet. Des plans de licenciements sont déjà connus dans la téléphonie, sur les 90 000 travailleurs de la branche, 20 000 emplois seront supprimés d'ici 1983, dont 6 000 d'ici la fin de l'année.

Le textile lui aussi est menacé.

Les régions jusqu'à présent les plus industrialisées sont elles aussi menacées : la Loire a vu son nombre de chômeurs multipliés par 255 depuis cinq ans. Et encore le plan de la sidérurgie fine à Creusot-Loire n'est pas connu !

C'est pourquoi on peut considérer que la lutte des sidérurgistes est aujourd'hui un verrou : s'il saute, les capitalistes se sentiront forts pour continuer et les travailleurs, de leur côté, affaiblis par une défaite de cette taille, seront en porte à faux pour mener d'autres combats. Voilà pourquoi le combat des sidérurgistes est celui de la classe ouvrière toute entière. Ce n'est pas une image. Voilà pourquoi la classe ouvrière doit se mobiliser toute entière derrière et avec les sidérurgistes !

Claire MASSON

Quand l'autorisation dissimule l'interdit

« LE président de la République a demandé au ministre de l'intérieur de donner aux préfets les directives nécessaires pour refuser désormais les autorisations de manifestations dans le centre des villes dès lors que celles-ci ne présentent pas de garanties absolues de sécurité ».

C'est le texte officiel publié à l'issue du dernier conseil des ministres de l'attaque présidentielle contre le droit de manifestation.

Bien sûr, on nous dira que Hunt, le porte-parole de l'Elysée, est intervenu dès le lendemain pour tenter de calmer le tollé suscité par cette déclaration. Reste le communiqué du conseil ministériel et si les mots ont un sens (ce dont on ne saurait douter s'agissant d'un tel texte) son contenu mérite examen. On parle de *« refuser désormais les autorisations de manifestations... »* la formule est insolite en effet, les manifestations ne sont pas d'après la loi soumises à autorisation préalable. Tout au plus peuvent-elles être interdites sur décision préfectorale. Parler comme le fait le texte de *« refus d'autorisation »* c'est suggérer une procédure beaucoup plus répressive que celle consacrée par la loi. Seules pourraient se tenir les manifestations dûment autorisées tandis que le droit actuel stipule que toute manifestation qui n'est pas expressément interdite est de fait autorisée. La nuance est de taille.

La deuxième remarque concerne les *« garanties absolues de sécurité »*. L'absolu utilisé ici n'a qu'une fonction : celle de camoufler le total arbitraire des décisions que prendrait les préfets. Car « absolue » aucune garantie de sécurité ne peut l'être.

Au total quelques lignes d'un texte officiel qui pourraient peser lourd dans le sens d'une véritable confiscation d'une des libertés publiques fondamentales et ce au mépris total des textes législatifs en vigueur. Mais quand il s'agit de se défendre on sait le peu de cas que le pouvoir peut faire de sa propre légalité.

P.M.

RENNES

Grève à la SART

Solidaires contre tous les licenciements !

De notre correspondant Bretagne

LA SART : une boîte importante dans le secteur du bâtiment en Bretagne. Depuis jeudi, la grève est déclenchée à l'agence de Rennes contre la décision du patron de « remercier 30 gars ». Ces licenciements menacent 22 ouvriers, presque uniquement des plombiers-chauffagistes, ainsi que huit salariés ETAM (employés, techniciens, agents de maitrise). Dans le lot des licenciés figurent deux délégués CGT.

Jeudi : assemblée générale et vote de la grève, à l'occasion de la venue à la boite de l'inspecteur du travail qui soit statuer sur la demande de 65 licenciements « toutes agences confondues » déposée par le patron. Vendredi : occupation de l'atelier serrurerie. On est 80 en majorité des ouvriers. La CGC a réussi à briser en partie le mouvement chez les cadres. Le week-end passé, ça repart de plus belle. A l'assemblée générale de lundi après-midi, on décide à la majorité de continuer.

La grève s'installe. Le moteur de la grève : la solidarité. Le directeur a bien essayé de provoquer : *« Il n'y aura aucun licenciement chez les électriciens, il n'y a aucun risque pour eux. Pourquoi faire grève, au risque de couler la boite. Alors.... retournez au boulot »* On ne bouge pas, répondent les gars : *« La première fournée c'est les plombiers, mais demain d'autres suivront si on ne se défend pas. C'est dès maintenant qu'il faut se battre. Pas un seul licenciement ! »*.

Pour gagner, il faut que la grève soit connue. L'assemblée générale de lundi a mise en route des collectes sur la voie publique à la porte des grands magasins. On va essayer de se mettre en rapport avec des paysans pour un soutien éventuel. On va aussi mettre au courant tous les autres chantiers de Rennes.

Déjà ceux de Lorient ont débrayé. Demain peut-être ceux de Nantes et de Brest vont suivre.

Y.D.

Journée «portes ouvertes» à la SNAM

Correspondance

AU mois de septembre, le groupe AMREP, appuyé par les pouvoirs publics, a repris en gérance libre la SNAM jusqu'au 15 mars 1979. Une prolongation d'un mois lui a encore été accordée. Pendant cette période de gérance libre, la direction a réduit la production. Le gouvernement doit prendre prochainement une décision sur le devenir des chantiers Terrin. La CIASI (Commission interministérielle pour l'aménagement des structures industrielles) doit se prononcer entre plusieurs sociétés demandant cette succession : AMREP et Fournier, dont le plan a été repoussé unanimement par les travailleurs de la réparation en octobre 1978. Face au mutisme de la direction de la SNAM sur ses intentions, la direction ne donne aucune garantie de poursuite d'activité après le 16 avril 1979 ; les travailleurs ont mené différentes actions : grève de sortie des pièces, arrêt d'un train, grèves perlées, tentatives d'intervention à FR3.

De nombreuses mesures répressives ont été prises à l'égard des travailleurs : mise à pied de 51 travailleurs, retenue sur salaire, menaces vis-à-vis de travailleurs en arrêt de maladie.

Malgré de multiples intimidations, de multiples menaces de la direction qui s'opposait fermement à cette journée « portes ouvertes » sur les lieux de travail de la SNAM samedi, cette journée a eu lieu. Les portes ont été enchainées par la direction dans la nuit de vendredi pour empêcher la visite des ateliers, prétextant la sécurité et le secret de fabrication.

Les représentants syndicaux ont pu prendre la parole pour expliquer la situation et dénoncer la répression qui s'exerce sur tous les travailleurs sous des formes multiples. Apéritif et buffet campagnard ont favorisé les échanges entre travailleurs. Ces journées « portes ouvertes » mettent en avant l'importance de l'unité entre tous les travailleurs et de la nécessité de la solidarité de la population avec les travailleurs en lutte.

L'HUMANITE ROUGE Mercredi 4 avril 1979

Les ambitions du programme nucléaire français

UNE semaine après l'accident de la centrale de Three Mile un conseil ministériel restreint a été consacré mardi au développement du programme nucléaire de la bourgeoisie. Ce programme vise à implanter rapidement en France un grand nombre de centrales, ceci afin d'économiser en 1985 l'équivalent de 55 millions de tonnes de pétrole. C'est donc un énorme marché qui est ouvert aux trusts du nucléaire. Ces trusts français, en outre, possédant une avance technologique sur leurs concurrents, espèrent rafler une bonne partie du marché international.

L'électronucléaire constituait, jusqu'à ces dernières années, une source d'énergie encore peu mise à contribution. Avant les années 1970, le pétrole dont le prix était dérisoire avait la grande faveur des capitalistes. Cependant, sous De Gaulle principalement, la bourgeoisie française commença à développer son industrie nucléaire.

Cela lui permit d'acquérir rapidement une technologie relativement de pointe qui lui reste acquise aujourd'hui. Durant ces années, les monopoles du nucléaire exploitaient la filière française à uranium naturel, graphite et gaz. Ce programme a donné le jour en particulier aux centrales de Chinon, Saint-Laurent et Bugey.

En 1969, la filière française était abandonnée au profit de la filière américaine Westinghouse. Cet abandon, loin de lui être néfaste, permit à l'électronucléaire français de se développer plus rapidement et d'amasser d'importants profits.

200 REACTEURS EN L'AN 2 000

La crise économique et le renchérissement du prix du pétrole incitèrent vers 1973, 1974, la bourgeoisie à lancer un programme nucléaire plus qu'ambitieux. Il s'agit pour les monopoles, énormes consommateurs d'énergie de remplacer le pétrole trop cher et dont l'approvisionnement est de plus en plus tributaire de la situation internationale, par l'énergie produite par les centrales nucléaires. Après une première étape, qui vit naître la centrale franco-belge de Chooz avant la crise, 1973 vit l'accélération du programme d'EDF.

De 8 000 mégawatts étalés sur cinq ans, le programme fut modifié en 1973 pour atteindre 13 000 MW en cinq ans. En 1974, le gouvernement autorisa la construction de treize réacteurs produisant chacun 1 000 MW et mis en service en 1980-81. Le but du pouvoir est de faire passer la proportion de l'électricité produite par les centrales nucléaires qui est de 9 % actuellement à 25 % du total de la production totale d'électricité en 1985. Cet objectif impose la construction de centrales nucléaires à un rythme accéléré : environ cinq par an. Il est aussi question d'accroître la production de l'usine de retraitement de la Hague d'une manière totalement irresponsable.

Ce programme qui doit aboutir à l'implantation de deux cents réacteurs en l'an 2 000 se fait au mépris le plus total de la sécurité des travailleurs de ces centrales, mais aussi des populations. Les techniques des centrales nucléaires sont peut sûres et mal maitrisées.

Dans l'état actuel des choses, les risques d'accidents sont réels comme le montre celui survenu aux Etats-Unis la semaine dernière. Or, ces accidents peuvent avoir des conséquences très graves.

TROIS MONOPOLES SE PARTAGENT LE GATEAU

Un tel programme est une énorme source de profits pour les monopoles du nucléaire. Au fur et à mesure qu'elles deviennent rentables, les différentes phases du cycle combustible sont transférées au capital privé. L'essentiel du marché est réparti entre les trois grands trusts du nucléaire : Péchiney -Ugine -Kuhlman (PUK), Creusot-Loire (du groupe Empain-Schneider) et CGE. Par l'intermédiaire de Framatome dont il contrôle 51 % des actions, Creusot-Loire a le monopole de la fabrication des chaudières nucléaires. CGE, par l'intermédiaire d'Alsthom, l'une de ses filiales a le monopole de la construction des turbo-alternateurs.

D'autres groupes participent aussi au partage du gâteau dans des proportions variables (Westinghouse, Fives-Cail-Babcok, (Neyrpic, Breda, Rateau et Stein-industrie).

L'extraction et le traitement de l'uranium sont dominés par PUK (l'entreprise Comurhex est par exemple pour 51 % contrôlée par ce monopole).

La construction des centrales nucléaires met en jeu des milliards et des milliards, ce qui donne en passant une idée des profits réalisés.

PROFITER DE L'AVANCE ACQUISE POUR PRENDRE PIED SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

Les monopoles français du nucléaire ne se contentent pas des profits réalisés en France ou en Europe. Ils visent le marché international dans son ensemble sur lequel ils sont bien placés puisque dans l'industrie nucléaire, une fois n'est pas coutume, leur technique est de pointe. Nombre de pays du tiers monde veulent s'équiper en centrales pour pouvoir asseoir leur indépendance énergétique. Les monopoles français ont entrepris de damer le pion sur ce marché à leurs principaux concurrents américains.

Malgré les fortes pressions américaines contre la livraison de centrales à certains pays (Pakistan, etc— les monopoles européens solidaires et surtout les monopoles français accentuent leur concurrence. Les trusts français visent également le marché soviétique. Des accords avec l'URSS prévoient la construction d'usines de retraitement accompagnée de profits juteux.

Le développement du nucléaire est donc considéré par le pouvoir et les monopoles français comme la bouée de sauvetage qui les tirera de la crise, leur fournissant à la fois énergie et profits.

Henri MAZEREAU

Implantation des centrales nucléaires en France.

VITROLLES (BOUCHES-DU-RHONE)

Flics contre parents d'élèves

De notre correspondant Vitrolles

CONTRE les suppressions de postes, et comme il avait été prévu face aux refus successifs des autorités académiques, les parents d'élèves organisaient lundi matin un tour de rôle pour l'occupation des locaux administratifs du CES-Henri Fabre. Vers 11 heures, ils en étaient chassés par la police, sur ordre du préfet, à la demande l'inspecteur d'académie. Cependant, dès 14 heures, l'occupation reprenait, jusque ves 17 h 15 où, de nouveau, la police intervenait et, cette fois, embarquait sept parents pour contrôle d'identité, assorti des intimidations d'usage. Cette action de la police a suscité l'indignation des parents, élèves et professeurs déterminés plus que jamais à poursuivre l'action pour leurs justes revendications auxquelles le pouvoir répond par l'envoi des forces de police.

Souscription

40 MILLIONS AVANT FIN JUIN

Pour que notre journal soit au coeur des grandes batailles de classe

SUR la base du travail réalisé par nos camarades du Nord (en particulier une opération de diffusion de notre journal dans le Valenciennois, donc à Denain) et sur la base des contacts déjà pris par eux, un reportage était organisé dès le début du mois de janvier. C'était une possibilité d'enquête, concentrée en quelques jours, tout à fait bénéfique, y compris pour le travail, sur le terrain, de notre Parti.

Pour parler plus précisément de notre comité de rédaction qui avait alors du Nord une connaissance très simplifiée (ne serait-ce que sur le plan géographique), il se trouva ainsi plongé dès le début dans la bataille lancée par notre comité central : *« Du travail pour tous ! Denain, Longwy, Dunkerque, solidarité ! »*

Il est bien vrai que ce reportage et ceux qui ont suivi, dont nous avons largement discuté tous ensemble, nous a fait toucher du doigt à travers les racines si profondément ouvrières de cette ville brutalement condamnée à mort par les barons de l'acier, l'ampleur de la bataille, son caractère général.

Oui, nous nous sommes alors sentis mobilisés pour être solidaires de ceux de Denain !

Cette ville, au cœur et aux premières lignes de la bataille pour l'emploi nous est devenue familière ! C'était là de bonnes conditions pour que notre journal soit un meilleur outil de cette solidarité.

Que notre journal soit au cœur des grandes batailles de classe : voilà bien une condition pour qu'il soit une arme plus efficace aux mains de notre Parti et qu'ainsi, notre Parti soit encore mieux un instrument de l'unité de la classe ouvrière, pour ses succès d'aujourd'hui, pour ses victoires de demain !

Les reportages au cœur des batailles de classe, ce sont des frais de déplacement, de séjour, de téléphone, de matériel (photos, journaux, livres, etc).

Il nous faut pour y faire face votre soutien financier.

G.C.

Liste de souscription

TOTAL PRÉCÉDENT	45 011 F
Supplément à réabt. LJP (Lyon)	7 F
Soutien à notre presse HM (Paris)	50 F
Cellule Fernand Yveton du PCML (Bretagne)	230 F
Souscription (Redon)	17 F
Un couple de paysans (Guingamp)	100 F
Supplément à réabt. Qt. DM (Nancy)	50 F
Supplément à réabt. Qt. plus bim. (Le Vigan)	24 F
Supplément à Qt. plus QDP. plus bim. SB (Nord)	25 F
Supplément à Qt. PJ (Côtes-du-Nord)	2 F
RB (Paris)	3 F
Supplément à réabt. Qt. MV (Avoine)	25 F
Supplément à réabt. bim. MN (Redon)	12 F
Supplément à réabt. Qt. GG (Saint-Nazaire)	20 F
Supplément à réabt. Qt. plus bim. QF (Rennes)	175 F
Supplément à réabt. Qt. plus bim DJL (Rennes)	50 F
Supplément à réabt. bim. DG (Vannes)	12 F
Supplément à réabt. SG (Lille)	12 F
Souscription S (Paris)	42 F
Supplément à réabt. bim. MPH (Isère)	212 F
Souscription à librairie (Lyon)	120 F
Sur commande de brochures HP (Argenteuil)	44 F
Supplément à réabt. Qt. JM (Velizy)	60 F
Supplément à réabt. Qt. JG (Rennes)	60 F
Supplément à réabt. bim. BP (Saint-Ouen)	12 F
TOTAL au 26 mars 1979	46 376 F

Les meetings des fascistes sont toujours aussi bien protégés par les forces du pouvoir. (Photo HR)

350 personnes ont participé à la manifestation à Orléans. (Photo HR)

Mobilisation à Orléans contre les fascistes du PFN

JEUDI soir, le PFN tenait un meeting comme il en fait dans quelques villes de France sur le thème de l'eurodroite. A l'initiative du MRAP, de la JCML, de la LCR, de l'OCA, du PSU et de notre parti (PCML) a été organisé la riposte qui s'imposait.

Tout d'abord plusieurs milliers de tracts furent distribués dans les boîtes et lycées : le texte de ce tract est paru sous forme de communiqué de presse locale. Des collages ont été organisés afin de recouvrir les affiches du PFN. Elles ne passait ... pas inaperçues, nos affiches, on était marqué en lettre rouges : « *Non au fascisme, tous au rassemblement à 18 h 30* ».

Jeudi, 18 h 30, 250 personne se regroupent puis les rangs de la manifestation grossissent, ce sont bientôt 350 personnes qui scandent : « *PFN, eurodroite, fascistes, racistes, assassins !* ». « *Pas de meeting fasciste à Orléans !* ». « *Le fascisme ne passera pas !* ».

On ressent bien la haine du fascisme et le refus d'accepter une telle provocation. Certains passants posent des questions l'un d'entre-eux nous dit : et la CGT elle n'est pas là, nous lui répondons non et que c'était bien dommage.

Une dizaine de cars de CRS bouclent le quartier ou a lieu le meeting, un cordon de flics repousse les manifestants, trois cars de gardes-mobiles arrivent pour compléter ces effectifs déjà fournis.

Jusqu'à la fin du meeting, les flics sont restés autour de la salle des Carmes pour protéger les nazillons ! Deux, trois cents CRS et gardes-mobiles sans compter ceux qui étaient en alerte, c'est vraiment la preuve de la sollicitude de Giscard à leur égard. On peut voir le « courage » qu'ont ces fascistes quand ils s'attaquent à des travailleurs immigrés à plusieurs sur un. Par contre quand ils pensent qu'il risque d'y avoir du dégât pour eux, ils se font bien protéger, preuve de leur isolement et de la crainte de la colère des travailleurs.

350 personnes à Orléans, ce n'est pas si mal, c'est même bien, compte-tenu que les syndicats et partis de gauche n'ont pas appelé à la riposte et se sont contentés d'adresser une lettre au maire.

Dommage, vraiment dommage qu'ils n'aient pas appelé à la riposte. Car si les fascistes sont coupés du peuple. Ils cherchent malgré tout notamment le PFN, à se cacher sous un masque libéral afin d'essayer d'obtenir un peu de crédit et cela marche un peu compte-tenu des résultats des cantonales.

Il aurait fallu que la CFDT, la CGT prennent position clairement. Le PC et le PS qui disent défendre les libertés n'ont pas appelé à riposter alors comment défendre et garantir les libertés quand on n'appelle même pas à une manifestation populaire quand les fascistes paradent.

Les cantonales sont maintenant terminées mais les discours ne suffisent pas encore faut-il agir.

Correspondant Orléans

LYON-8e

Nouvelle réunion : «La parole aux travailleuses»

Un pas vers l'unité ouvrière du quartier

Lyon,
de notre correspondant

APRES la réussite de la réunion de Lyon-Vaise (voir l'article paru dans le No 1 058) à leur tour la cellule François Marty du Parti communiste marxiste-léniniste (PCML) et des camarades du Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste (PCRml) ont organisé le 23 mars une réunion « *La parole aux travailleuses* » dans un quartier de Lyon-8e.

Environ 50 personnes ont assisté à la projection du film « *Josette* » montrant la lutte sur un quartier de Grenoble. L'assistance comprenait une majorité de femmes, des ouvriers et des ouvrières des usines voisines, Calor et surtout Vidéocolor et Paris-Rhône. A Vidéocolor, une lutte récente a fait reculer le patron sur les salaires mais le problème de l'unité entre ouvrières et ouvriers s'est posé au cours de la grève. Etaient aussi présents des habitants du quartier, ainsi que de Bron-Parilly (Bron est la commune voisine de ce quartier) où un groupe Femmes vient de se créer.

Le film a suscité un très bon débat sur les problèmes de l'oppression et l'exploitation des femmes dans la société capitaliste, la lutte pour la santé, la vie et la lutte dans les quartiers populaires. Débat très animé et qui a permis d'établir une atmosphère de confiance et de camaraderie entre des ouvriers et ouvrières qui jusque-là ne se connaissaient pas toujours.

Ensuite plusieurs interventions spontanées de la salle ont mis l'accent sur la dureté des conditions de travail ; l'exploitation des handicapés a été longuement évoquée, ainsi que l'attitude paternaliste et méprisante du patron à leur égard. D'autres ont souligné la nécessité de renforcer sur des bases justes l'unité ouvrière, car la division entre ouvriers et ouvrières, immigrés et Français, handicapés ou non, ne peut que servir les intérêts du patron.

Au moment de se quitter, plusieurs participants ont déclaré leur satisfaction de cette discussion étendue, libre et animée. Voilà un type de réunion politique bien différent de ce que les partis bourgeois ont l'habitude de faire. Le débat est loin d'être fini ; déjà ouvriers et ouvrières envisageaient de le poursuivre dans les entreprises et sur les quartiers.

Ce soir-là, l'idée qu'il faut s'organiser et s'unir pour préparer nos luttes, a commencé de faire son chemin.

CINEMA

Josette du quartier Mistral à Grenoble

LE film réalisé à Grenoble est centré autour d'une famille de travailleurs, dans un quartier de Grenoble, le quartier Mistral. La vie dans ce quartier populaire n'est pas toujours très rose. Il y a Josette, elle est ouvrière à la Thomson-CSF de St-Egrève, dont on parlera beaucoup. Elle est morte à 18 ans dans une clinique privée après avoir accouché de jumelles. Elle était mariée à un gars du quartier mistral. Une autre de ses camarades, Rémidio, a eu les mêmes problèmes, elle témoigne des conditions de vie et de travail que rencontrent les jeunes du quartier. Dans une discussion devant la caméra les filles remettent en cause les conceptions rétrogrades de l'amour de certains garçons.

Le film nous montre la belle-mère de Josette qui fait des ménages pour faire vivre ses sept enfants dont trois sont au chômage. Son mari est pensionné à 100 % à cause de son travail chez Progil.

On nous parle de la mort de Josette, de l'autopsie qu'on n'a jamais pratiquée, de la plainte déposée, du dossier qui s'est perdu. Avec d'autres habitants, sa belle-mere a créé une « commission santé » qui lutte pour la mise en place d'une antenne médicale avec des médecins salariés pratiquant le dépistage, l'éducation et la prévention. Elle lutte aussi contre l'élargissement de l'autoroute qui passe sous ses fenêtres et la création d'une rocade qui augmenterait le bruit. Le quartier subit déjà la pollution d'Ugine-Kühlman. Le film c'est un peu la vie et la lutte de la belle-mère de Josette, pour qu'il n'y ait plus de Josette qui meure en accouchant, étroitement associées à la vie et aux luttes de tout un quartier ouvrier. Un film qui parle de la vie des travailleurs, leur vie de tous les jours dans un système social sans pitié. Un film à diffuser dans les ciné-clubs, les MJC, à passer dans des meetings.

Références : 16 mm, 52 minutes, optique couleur. Réalisé par l'atelier de cinéma du Dauphiné. Correspondance Maison de la culture B.P. 507-38020 Grenoble Cedex. Tel : (76) 25-05-45.
Compte bancaire No 430 8394 3 000 Crédit agricole Malherbe – Grenoble.

Espionnage en Allemagne de l'Ouest

«Cherchez la femme» !

QUELLE surprise vendredi soir aux informations de A2 ! En effet, on a pu voir un dossier sur les « *Espionnes par amour en Allemagne de l'Ouest* ». On apprenait ainsi que les espions allemands de l'Est ont jeté leur dévolu sur les secrétaires du ministère de la Défense de l'Allemagne de l'Ouest, pour arriver à percer les secrets d'Etat.

Plusieurs d'entre elles ont été découvertes ces derniers mois, ce qui a incité la direction du ministère à éditer une affiche qui dit à peu près : « *Attention, Mesdames, si un beau blond vous fait la cour, il en veut peut-être plus au secret de votre tiroir qu'à votre cœur* ».

Il y a déjà de quoi s'indigner devant ce texte qui, pour le moins, traite les secrétaires comme des irresponsables. Mais le commentaire du journaliste français battait vraiment tous les records : sur le ton légèrement égrillard de ceux-qui-se-racontent-entre-gens-de-bonne compagnie-la-dernière-histoire-à-scandale, on avait des détails. Le portrait de la secrétaire-type, « *35-40 ans, seule, rapportant son manque d'affection sur les animaux, pas très jolie, pas très courtisée* », voilà la proie facile du bel espion venu de l'Est ! Et le tout se terminait par la constatation que si on pouvait mettre en doute l'efficacité de la campagne d'affiches, « *la meilleure façon de contrôler la vie sentimentale de sa secrétaire, c'était encore d'être soi-même son amant ... !!* »

Voilà bien sans voile, le mépris profond de la bourgeoisie pour la femme, le mépris de la femme dans sa condition (quand elle reste à sa place, comme secrétaire) et le mépris encore plus grand quand elle ose en sortir : une femme ne peut avoir que les idées d'un homme, de « son » homme et si jamais elle s'engage dans un combat politique (cela dit sans faire l'apologie de l'espionnage), elle ne peut le faire que pour obéir à un homme ou pour rechercher des plaisirs que la vie « *sage et honnête* » ne lui procurerait pas.

Le cas est flagrant et pas nouveau : Gisèle Halimi n'a-t-elle pas dénoncé un procès de quatre « révolutionnaires » occidentaux dans un pays d'Afrique, où les deux femmes s'étaient vues accuser, dans une campagne de presse, d'être venues poussées par le goût de la débauche ?

La complaisance évidente des journalistes d'A2 pour traiter le sujet est digne de Dassault et de Debré : « *Femme, reste à ta place et tais-toi* ».

Et malheureusement, ce n'était pas un poisson d'avril !

Claire MASSON

L'HUMANITE ROUGE – Mercredi 4 avril 1979

ECHOS *des entreprises et quartiers*

SAINT-NAZAIRE

Chômeurs et ouvriers de la SNIAS exigent ensemble des embauches

Correspondant Saint-Nazaire

MERCREDI 28 mars, à l'appel des collectifs chômeurs CGT et CFDT et des syndicats CGT et CFDT de la SNIAS (Saint-Nazaire), un rassemblement a eu lieu dans l'enceinte de l'usine, à l'heure du repas.

Objectif : contraindre la direction de la SNIAS à embaucher tout de suite. Alors qu'il y a plus de 10 000 chômeurs inscrits à l'ANPE de Saint-Nazaire (dont 1 500 dans la métallurgie), alors que la charge de travail est importante (avec le programme Airbus), la direction de la SNIAS préfère recourir à la sous-traitance.

Les syndicats estiment que dès maintenant il est possible et nécessaire d'embaucher 800 travailleurs, ce qui porterait l'effectif de l'usine aux 3 500 personnes qu'elle comptait d'ailleurs en 1974.

Dans un tract commun, la CGT et la CFDT écrivaient à juste titre : *« L'action des travailleurs, qu'ils soient actifs ou chômeurs, avec la CFDT et la CGT doit continuer et permettre de véritables embauches à la SNIAS-Saint-Nazaire. Le 28 mars sera une étape dans la lutte des travailleurs nazairiens »*.

RILLEUX (RHONE)

Ça chauffe à Thermix !

Correspondant Lyon.

DEPUIS le 12 mars, les 150 ouvriers et ouvrières de Thermix, cette boite d'appareils de chauffage à catalyse (SLAC) sont en grève pour :

— Le 13e mois ;
— 200 francs de primes.
— JEUDI : trois heures de débrayage (une heure le matin et une heure l'après-midi) ;
— VENDREDI : la maitrise rejoint le mouvement en débrayant une heure.
— LUNDI : trois heures de débrayage. Les bureaux font grève une heure.
— MARDI : début de la grève tournante (ouvriers le matin, chefs, caristes, régleurs l'après-midi) ;
— MERCREDI : débrayage des chefs, caristes et régleurs le matin, les ouvriers l'après-midi. Négociations avec le directeur sans résultat !
— JEUDI : les délégués CGT font virer une dizaine de sous-contrats et intérims qui travaillaient !...
— VENDREDI : grève pour les chefs et caristes.
— LUNDI : rassemblement devant la porte à 6 heures 30. Rien n'est proposé si la grève totale est décidée ! A midi, les chefs reprennent le travail...
— MARDI : grève complète mais les caristes reprennent avec six ouvriers ! Blocage de la porte du directeur. Mais les délégués ne sont pas assez énergiques et le directeur part à midi sans rien lâcher !
— MERCREDI : tentative des grévistes de bloquer le travail des intérims et sous-contrats aux presses et à la petite chaine. La direction démissionne en faisant beaucoup de bruit autour de ce chantage.
— JEUDI 29 mars : reprise. Mais beaucoup sont décidés à repartir dès que possible !!!

Il faut être attentif à cette grève dans une boite qui embauche jusqu'à 200 intérims ou sous-contrats à partir du printemps :

— Quand ce système se répand de plus en plus ;
— Quand les 35 heures sont à l'ordre du jour.

A Lyon, Paris-Rhône ou Gabriel ont agi pour essayer de faire embaucher les intérims ou sous-contrats. Ils montrent la voie contre les manœuvres des patrons. Cette revendication complète celle des 35 heures pour lutter contre le chômage !

Thermix vient de connaitre trois mouvements de grève en quelques mois. Bientôt, ça repartira. Autant les travailleurs sont combatifs, autant la section CGT a des faiblesses. Il est nécessaire d'en tirer la leçon pour l'avenir !

— L'attitude de certains délégués n'a pas contribué à maintenir et développer l'unité du départ. Ils se trompent de cible en visant les sous-contrats et les intérimaires. Ils refusent de faire des piquets de grève ou bien de stationner dans les ateliers en discutant avec les non-grévistes, ce qui empêche une unité tout à fait possible.
— Le refus de certains de sortir de la sacro-sainte légalité a empêché de durcir le mouvement quand cela devenait nécessaire. Cela a permis au patron de laisser la grève s'effriter et d'exercer son chantage de la démission !
— Rien n'a été fait pour faire connaitre la grève aux boites des deux zones industrielles (Pont-à-Mousson et Verdel qui sont combatifs, Bel, Vanel et même Majorette).

Les possibilités sont grandes sur Thermix, elles ne sont pas encore suffisamment exploitées. Ce qui est sûr, c'est que le courant pour une lutte victorieuse finira par l'emporter !

Le Parti communiste marxiste-léniniste s'engage à soutenir et à faire connaitre la grève quand elle recommencera. Il propose aux travailleurs de la boite de voir les avantages de ces deux revendications par rapport à l'unité.

— 13e mois non hiérarchisé ;
— Embauche de tous les sous-contrats et intérims qui le désirent.

COMMUNIQUES

Les élèves infirmières parisiennes continuent la lutte

Communiqué de presse de la coordination des élèves-infirmiers de l'assistance publique de Paris. Décidé par l'assemblée générale du 28 mars.

MERCREDI 28 mars, près de 2 500 élèves-infirmiers(es) représentant 23 écoles de l'assistance publique ont défilé depuis l'école de la Salpêtrière jusqu'au siège de l'assistance publique. Ceci dans le cadre de la journée nationale de grève des élèves-infirmiers(es).

C'est au cri de *« Parisiens, Parisiennes, votre santé est dans nos mains, nous demandons votre soutien »* et de *« Travail gratuit, on en a marre »* que le cortège est arrivé avenue Victoria (siège de l'assistance publique) où un comité d'accueil composé d'agents des forces de l'ordre était présent.

Une délégation a été reçue par M. Vial, directeur de l'enseignement de l'assistance publique à qui nous avons exposé nos revendications qui sont : paiement des stage à temps complet au tarif d'aide-soignantes ; soins et médicaments gratuits ; liberté d'expression et d'organisation dans les écoles. Les résultats de cet entrevue sont insuffisants. C'est pourquoi nous continuons la lutte jusqu'à la satisfaction de nos revendications.

FOYER AFRP (GENNEVILLIERS)

Le gérant karateka frappe un résident blessé

Communiqué de presse
Le 29 mars 1979

LES résidents du foyer AFRP (9 route principale du port, Gennevilliers 2) sont en grève depuis le 1er mai 1978. Ils réclament principalement : la baisse du loyer ; la reconnaissance du comité de Coordination ; le renvoi des gérants racistes ; la création d'une ligne d'autobus, de commerces et d'un bureau de postes à proximité du foyer (ce foyer est isolé du centre-ville).

Le comité de résidents du foyer attire l'attention des journalistes sur un incident qui s'est déroulé le 24 mars 1979 : le matin, un incendie se déclarait dans la chambre d'un camarade au 5e étage. Celui-ci se brûla les mains en essayant d'éteindre le feu, car les extincteurs prévus à cet effet étaient vides ! Appelé par les résidents pour alerter la police et les pompiers, le gérant déclara qu'il allait frapper notre camarade parce qu'il... l'avait réveillé ! C'est ce qu'il fit !

Le comité de résidents dénonce vigoureusement cette agression à caractère fasciste ! Non seulement le gérant ne fait rien pour éteindre l'incendie mais de plus, il se permet de frapper à l'aide de techniques d'art martial (karaté) un résident déjà blessé !!!

Cette agression se situe dans le cadre de la campagne lancée par les sociétés gestionnaires contre les résidents pour briser la grève par tous les moyens !!!

Le comité de résidents du foyer AFRP
9, route principale du port

Le Comité de coordination des foyers en lutte dénonce de tels procédés fascistes

Communiqué de presse
27 mars 1979

LE Comité de coordination des foyers en lutte (Sonacotra, ADEF, AFRP, etc.) dénonce vigoureusement l'agression raciste perpétrée par le gérant du foyer AFRP, 9, route principale du Port à Gennevilliers 2, contre un résident.

En effet, le samedi 24 mars 1979, à 7 heures du matin, un incendie se déclenchait dans la chambre d'un résident du foyer, cet incendie était provoqué par un court-circuit. Notre camarade se brûla les mains en essayant d'éteindre l'incendie, car les extincteurs prévus à cet effet... étaient vides !

Appelé par les résidents pour alerter la police et les pompiers, le gérant déclara que ceux qui osaient le réveiller allaient recevoir une correction ! C'est ainsi qu'il frappa notre camarade, qui avait les mains brûlées, de plusieurs coups... de karaté !

Le Comité de coordination des foyers en lutte dénonce vigoureusement cette agression sauvage à caractère raciste et les tentatives délibérées de la part des sociétés gestionnaires, de briser la grève par tous les moyens : en effet, les sociétés gestionnaires (Sonacotra, ADEF, AFRP) ne se contentent pas de traîner des centaines de résidents devant les tribunaux pour procéder à des saisies-arrêts sur salaire ou pour les condamner à l'expulsion et à la fermeture du foyer ; elles envoient en outre ces gérants agresser les résidents et les provoquer comme ce fut le cas à Gennevilliers. C'est pourquoi le Comité de coordination dénonce avec indignation de tels procédés fascistes et compte leur donner suite devant les tribunaux. Le Comité de coordination dénonce également l'absence de mesures de sécurité dans les foyers, comme le prouve l'incendie qui s'est déclaré au foyer AFRP de Gennevilliers 2.

Le Comité de coordination attire l'attention de la presse, des travailleurs et de la population française sur les agressions dont sont victimes les immigrés que ce soient des actes isolés ou des actes orchestrés par les sociétés gestionnaires des foyers Sonacotra, ADEF, AFRP, etc.

Vive la lutte des résidents jusqu'à la victoire !

Le Comité de coordination des foyers en lutte

BLOC-NOTES

APPEL DE L'ADMINISTRATION

En raison des faibles réglements qui nous sont parvenus au mois de février et de mars et des échéances auxquelles nous avons a faire face, nous lançons un appel pressant aux camarades des régions et sections pour qu'ils nous fassent parvenir leurs réglements le plus rapidement possible.

LA COURNEUVE (région parisienne)
Meeting de soutien à Sonolor
Le 4 avril à l'usine occupée

Les licenciements ont été refusés par l'inspection du travail. Le 27 mars, le tribunal des référés a désigné un médiateur. En prévision d'une expulsion des travailleuses par les flics, une sirène a été mise en place pour avertir la population de la ville.

CLERMONT-FERRAND
94 licenciements à SMG (Société métallurgique de Gerzat), 69 licenciements à Mont-Louis.
Comment gagner contre les licenciements ?

Réunion-débat à Gerzat, jeudi 5 avril, foyer des personnes âgées, rue S. Charrier, avec un camarade responsable CGT des Tanneries du Puy.
Partageons nos expériences, unissons nos luttes.
Réunion-débat organisée par la cellule G. Monmousseau SMG-Gerzat du PCML

RODEZ
Information Kampuchea démocratique

organisée par le PCML, mercredi 4 avril de 16 h 30 à 24 h. Salle de la mairie à Rodez.
16 h 30 : table de presse, expositions.
17 h : projection de films cambodgiens.
20 h 30 : interventions
— De membres du Comité des patriotes kampuchéens en France ;
— De Camille Granot, qui a participé à la délégation française reçue au Kampuchea démocratique.
Projection de diapositives – Débat.

LYON
Soutien à la lutte de Victor Grobois et de tous les travailleurs des DOM.

Meeting mercredi 4 avril à 20 heures, mairie du 6e, métro Massena (Lyon). Organisé par le RTA (regroupement des travailleurs antillais), l'ADEAG (l'Association des étudiants antillo-guyanais), l'UD-CFDT et soutenu par l'UGEAG (Union générale des étudiants antillo-guyanais), le GRS (Groupe révolution socialiste Antilles), la FEANF, le CTA (Comité des travailleurs algériens), l'UGTSF (Union générale des travailleurs sénégalais en France), le PSU, CCA, LCR, JCR, OCT, PCRml, PCML.

N'oubliez pas de joindre une feuille explicative à tous vos règlements. N'écrivez pas au dos des chèques !

Sur vos lettres adressées à L'Humanité Rouge, n'oubliez pas de mentionner: rédaction ou administration

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM. . . . . .
PRÉNOM. . . . . .
Lieu de travail. . . . . .
Adresse . . . . . .
Code postal . . . . . .

(A retourner à la boite postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
BP : 61 75861 Paris cédex 18
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10 (répondeur) ;

Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépot légal 1er trimestre 1979

REDON

(Photo Paol Gornec, 1975)

Garnier : un verrou pour l'emploi

Interview réalisée par notre correspondant Bretagne

QUE les licenciements ne passent pas à Garnier, et ils ne passeront pas dans les autres boites de Redon. Pour le patronat local, c'est le verrou à faire sauter, avant toute autre tentative. Ayel, PDG de Garnier, a bien envoyé 39 lettres recommandées. Peine perdue : les licenciés sont restés dans l'usine ! Pour la défense de ces emplois, une lutte acharnée. A Garnier, la lutte, on a ça dans la peau. Quand Garnier éternue, le maire, le député, le sous-préfet sursautent — et mouillent leur culotte.

Lutter, mais comment faire ? Avec qui ? Dans quelles perspectives ? Des questions que j'ai posées à six des délégués CFDT de cette usine.

Y. Dagorn : Garnier, une boite ancienne...

— A l'origine, une famille, deux frères plus exactement. Deux artisans, qui fondent en 1862 une fabrique de matériel agricole. Petite boite devient grande : on a été jusqu'à 900 à y travailler. C'était en 1970. Garnier-père comme on disait, venait de laisser les rênes à son fils. Un peu vite probablement : le fils en question fait de mauvaises affaires et l'entreprise est mise en liquidation.

DES PATRONS-CHARLATANS AU CHEVET D'UNE ENTREPRISE MALADE

1970 : Garnier en vente : première crise et premier « sauveur » (il y en aura deux autres). Celui-ci s'appelle Maury. Il est préfet hors-cadre et grand chasseur de primes. S'il reprend Garnier, c'est parce qu'il a besoin d'argent frais pour boucher les trous qu'il a fait ailleurs. Il empoche quatre milliards de subventions, mais il ne place pas un sou à Garnier. De 1970 à 1975, les effectifs descendent de 900 à 650. A cette date, l'État lâche Maury. Tout le monde à 32 heures et Monsieur s'en va.

Y.D. De février à mai 1975, c'est la « grande lutte de chez Garnier ». Peux-tu en rappeler rapidement les étapes ?

— On occupe pendant trois mois. Presque tous les ouvriers restent dans la boite et on mène sans arrêt des actions, dans l'usine même et à l'extérieur : séquestration du syndic, descentes à la préfecture de Rennes, manifestation avec femmes et enfants. Garnier devient une affaire régionale. La solidarité se développe : il y a un comité de soutien ; on a des contacts avec les paysans expulsés de la Vigne-Marou et avec bien d'autres travailleurs.

Y.D. : Garnier repart dans quelles conditions ?

— Un beau jour, on reçoit un coup de téléphone d'un dénommé Akesson. Le nouveau « sauveur ». Personne ne connaissait. Personne n'était chaud pour accepter ses propositions. Ça a été pour ainsi dire imposé par les permanents de l'UD CGT : « C'est Akesson ou rien ». Ça s'est joué à une trentaine de voix.

Notre méfiance était fondée. Akesson cherchait des millions pour se remettre en eau. Un an après, en effet, le groupe Akesson-Roffo dépose son bilan. Re-lâchage, re-crise. Cette fois, c'est Ayel, le directeur nommé par Akesson, qui sauve l'affaire avec quatre cadres, en rachetant les actions pour... un franc symbolique. De « sauvetage » en « sauvetage », Garnier n'emploie plus que 400 personnes. Et c'est devenu un « canard boiteux ».

EN LUTTE CONTRE AYEL ET LES REMEDES DE CHEVAL DU CAPITAL

Y.D. : Et la série continue...

— En fin 1978, Ayel avait d'abord programmé 63 licenciements. On a réussi, en se battant, à réduire le nombre à 39. C'est 39 de trop !

Son objectif est de faire avec 360 travailleurs ce qu'on faisait avec 400. La boite traîne derrière elle de grosses charges financières : le tribunal de commerce vient de l'obliger à rembourser rapidement les dettes héritées de l'ancienne société. Pour présenter un plan de restructuration équilibré aux pouvoirs publics, Ayel veut faire des économies. Économiser, c'est licencier : aux travailleurs de supporter le poids de la restructuration !

Cela, bien entendu, nous ne l'acceptons pas !

Licencier, à la limite, il s'en fout ! « *Ce n'est pas le problème des licenciements qui m'inquiète, c'est le problème financier* », déclare-t-il. « *Aucun groupe ou organisation de personnes* (entendez : les syndicats) *n'a le droit d'imposer à la direction le maintien total de l'emploi* ». Si c'est pas du cynisme ça !

Y.D. : Pour résister aux quatre volontés d'Ayel, quelles formes d'actions opposez-vous ?

— On ne va pas reprendre le calendrier. Au niveau de Redon, on a participé aux deux grandes actions : le 9 janvier, on a manifesté avec les camarades des autres boites. Le jour-même où les travailleurs de la téléphonie manifestaient dans toute la Bretagne. Le 20 février, lors de la journée ville-morte, la boite a été fermée et 80 % des gars de Garnier ont participé aux actions. A Redon comme partout, être solidaire, c'est nécessaire. Si Garnier reste tout seul dans son coin, on ne s'en sortira pas.

Y.D. Des actions propres à la boite, il y en a eu aussi.

— Les Garnier sont sortis plusieurs fois. On a bloqué les trains deux ou trois fois. Il y a eu d'autre part la mise à sac, comme disent les journaux de la permanence du député Madelin (PR). Ce type-là est un recyclé du groupe fasciste « *Occident* ».

Après cette « action », les flics sont venus chez les délégués exiger une déclaration individuelle de responsabilité pour les dégâts qu'il y a eu. Notre riposte, elle, a été collective. Les ouvriers de Garnier, délégués en tête, ont été portés à la gendarmerie une déclaration commune où ils affirmaient être tous solidaires de ce qui s'est passé. Si un délégué était venu la remettre tout seul, ça n'aurait eu aucun poids. Tandis que là, on a pu dire au flic : « *Et surtout, le papier, ne le perdez pas, sinon... on reviendra* ».

Y.D. : Depuis que les 39 lettres de licenciements sont tombées, comment vous êtes-vous organisés dans l'usine pour les empêcher ?

— R. Ayel s'était promis de convoquer individuellement les licenciés pour leur expliquer en tête à tête pourquoi il les lourdait. Il voulait leur faire un baratin du style : « *Vous êtes un bon ouvrier, vous êtes une bonne secrétaire... mais, vous comprenez, je suis obligé* ».

Il n'était pas question de le laisser faire ainsi son petit cirque. A licenciement collectif, défense collective. Les 12 et 13 mars, quand il a commencé, on est tous montés au bureau et on a occupé le couloir pour bien lui montrer que c'est tous ensemble qu'on comptait se défendre.

On a d'autre part décidé de maintenir les licenciés dans l'usine. Pour cela, une salle est occupée où ils viennent chaque jour. Il y a des grèves tournantes et les gars qui débraient viennent tenir compagnie aux licenciés. Ça peut durer longtemps comme ça si le patron n'accepte pas de les réintégrer.

COMME A DENAIN, COMME A LONGWY

Y.D. Il y a à Redon un « comité pour l'emploi » qui regroupe au sein du même organisme, maire, député, conseillers généraux, patrons et syndicats. Pensez-vous que de là puissent venir des solutions concrètes pour Garnier, pour Redon et son pays ?

— Faire des dossiers, proposer des solutions, ce n'est pas forcément négatif. Mais ce n'est pas cela le principal. Il est possible de souligner que la boite pourrait s'en sortir en produisant ceci ou cela. Il est possible de souligner qu'à Redon, on peut développer l'agro-alimentaire. Cela n'est pas inutile.

Quant au « comité de l'emploi », il y a, je pense, quelques possibilités de l'utiliser. Pour le moment, élus et patrons ne veulent discuter que sur des perspectives lointaines... mais ils refusent de prendre des mesures concrètes contre les licenciements qui sont en cours. Pour Madelin (le député) et pour Tiger (le maire), c'est même une façon de les faire passer. Comme ils disent : « *Si Ayel licencie, c'est qu'il a des raisons* ». Au comité pour l'emploi, ils tentent de faire passer la pilule avec du baratin.

Y.D. : « Le principal », comme tu dis, c'est... la lutte. Y compris la lutte violente ?

— La violence... ça dépend ce qu'on appelle la violence. Ce qui s'est passé à Denain ou à Longwy, on l'a appris par la radio, par la télé. On les a traités de « provocateurs ». C'est comme partout : avant tout, il y a eu la « provocation » des CRS. A Redon, le 20 février, tout se passait très bien. Les CRS n'ont pas pu s'empêcher de montrer le bout de leur matraque. Si c'est resté à peu près calme, ce n'est certainement pas de leur faute. Demain, s'il y a de la violence à Redon, la télé nous traitera aussi de provocateurs.

On parle de Denain, on parle de Longwy : n'oublions pas que si Garnier est encore debout, c'est grâce à la lutte des travailleurs — depuis 1970 ! C'est pour ça qu'on est prêt à en faire autant.

(Photo HR)

L'usine Garnier est un port de plaisance. Des travailleurs ou des plaisanciers ? Depuis plusieurs années, il est question de déménager l'usine Garnier : elle ne cadre plus avec le site. Derrière ce projet une question : Redon pour l'avenir, ville ouvrière ou centre de tourisme ? Les licenciements vont dans le sens de la seconde solution... qui est la mort de Redon.